



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

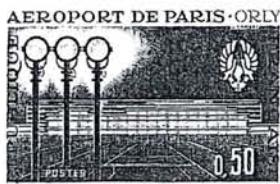
L'Administration des Postes et Télécommunications françaises met en vente, à partir du 25 février 1961 à PARIS et du 27 février dans les autres bureaux, un timbre-poste à l'occasion de l'inauguration des nouvelles installations de l'Aéroport de PARIS.

## CARACTÉRISTIQUES DE CE TIMBRE

Valeur : 0,50 NF

Couleurs { bleu  
          vert  
          noir

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce  
par COMBET

Format horizontal 22 x 36  
(dentelé 13)

Si le XIX<sup>e</sup> siècle a été « l'ère du rail », le XX<sup>e</sup> apparaîtra — tout au moins dans sa première moitié — comme le siècle de l'automobile et de l'avion. Depuis la deuxième guerre mondiale, l'aviation commerciale connaît une expansion continue et des mutations, dont l'activité de l'aéroport de Paris est à la fois le reflet et le témoignage le plus significatif.

L'aéroport de Paris, entreprise nationale créée en 1945, a la charge de toutes les installations à terre du transport aérien commercial dans la région parisienne : aérodromes internationaux du Bourget et d'Orly, héliport de Paris-Issy, aérodromes de dégagement et d'entraînement de Cormeilles et de Coulommiers, aérodrome de tourisme international de Toussus-le-Noble-Guyancourt et sept autres aérodromes situés dans un rayon de 50 km autour de Paris. L'aéroport de Paris, par l'ampleur de ses tâches, est à la fois un organisme d'exploitation, de conception et de réalisation.

*Organisme d'exploitation* puisqu'en 10 ans, de 1949 à 1959, le nombre des compagnies utilisant régulièrement les aéroports d'Orly et du Bourget est passé de 30 à 50, transportant au total 2.970.000 passagers et 50.000 tonnes de fret pour la seule année 1959. Pour répondre à un tel accroissement du trafic, des techniques nouvelles ont été utilisées avec succès et un soin particulier a été apporté à la liaison rapide des aérodromes du Bourget et d'Orly avec le centre de l'agglomération parisienne.

*Organisme de conception* : les installations présentes ne sont pas conçues dans une perspective statique mais au contraire dans une perspective d'extension et de modernisation continues. Il est prévu que les transformations en cours ou envisagées permettront d'accueillir six millions de passagers (soit 4,5 millions à Orly et 1,5 au Bourget). Les bureaux d'étude de l'aéroport, améliorant sans cesse leurs techniques, répondent souvent aux demandes qui leur sont adressées de l'étranger. Et le système d'écoulement continu des voyageurs appliqué à Orly n'est-il pas connu et mis en œuvre à l'étranger sous le nom d' « Orly System » ?

*Organisme de réalisation* dont les transformations spectaculaires de l'aérodrome d'Orly, depuis 1955, sont la manifestation frappante : une zone d'extension de près de 1.000 hectares a été dégagée pour les nouvelles pistes, les hangars, les installations nécessaires à la sécurité et au confort des voyageurs. Il a fallu construire treize ponts de franchissement de la tranchée dans laquelle a été déviée la nationale 7, une voie ferrée et une branche spéciale de l'autoroute du Sud mise en service au début de 1960 (ce qui assure une liaison encore plus rapide avec la capitale). La piste principale a été portée à 3.300 m et a été achevée en novembre 1959, à temps pour recevoir les quadrireacteurs de type intercontinental mis en service par la plupart des compagnies françaises et étrangères.

Ainsi l'aéroport de Paris participe-t-il à l'aménagement et à la transformation économique continue de l'agglomération parisienne.